

EN ROUTE VERS LES OBJECTIFS

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE - PILAT

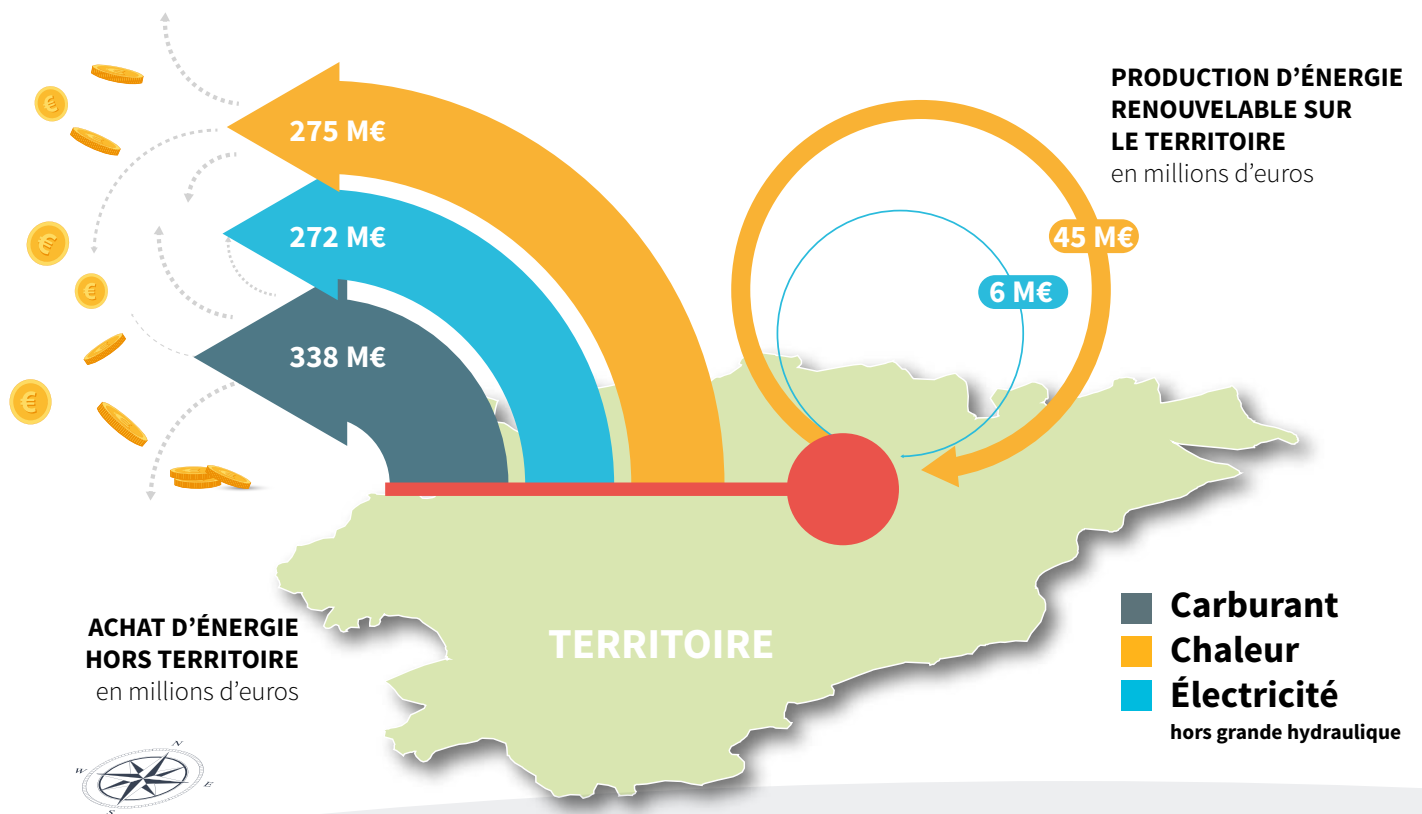
ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Saint-Étienne Métropole et le parc naturel régional du Pilat sont engagés dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte qui aura des impacts économiques, écologiques et de développement local. Voici quelques clés pour comprendre ce territoire.

VOTRE BALANCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIQUE



Les dépenses énergétiques
annuelles de Saint-Etienne
Métropole et du PNR du Pilat

6%

du PIB* du territoire.



1865€

Soit la facture énergétique
annuelle par habitant
de Saint-Etienne Métropole et du
Parc Naturel Régional du Pilat.



265 M€

C'est l'économie annuelle
que générerait une réduction
de 30% des consommations
énergétiques.

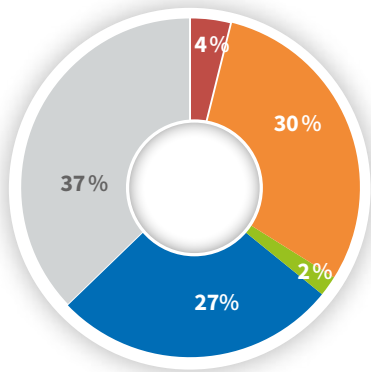


116€

Ce que la production
actuelle d'énergie renouvelable
rapporte par an et par habitant
du territoire.

*calculé selon ratio PIB régional.

QUEL USAGE DE L'ÉNERGIE POUR QUEL SECTEUR



USAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS

TRANSPORTS	72%
RÉSIDENTIEL	17%
TERTIAIRE	6%
INDUSTRIE	4%
AGRICULTURE	2%



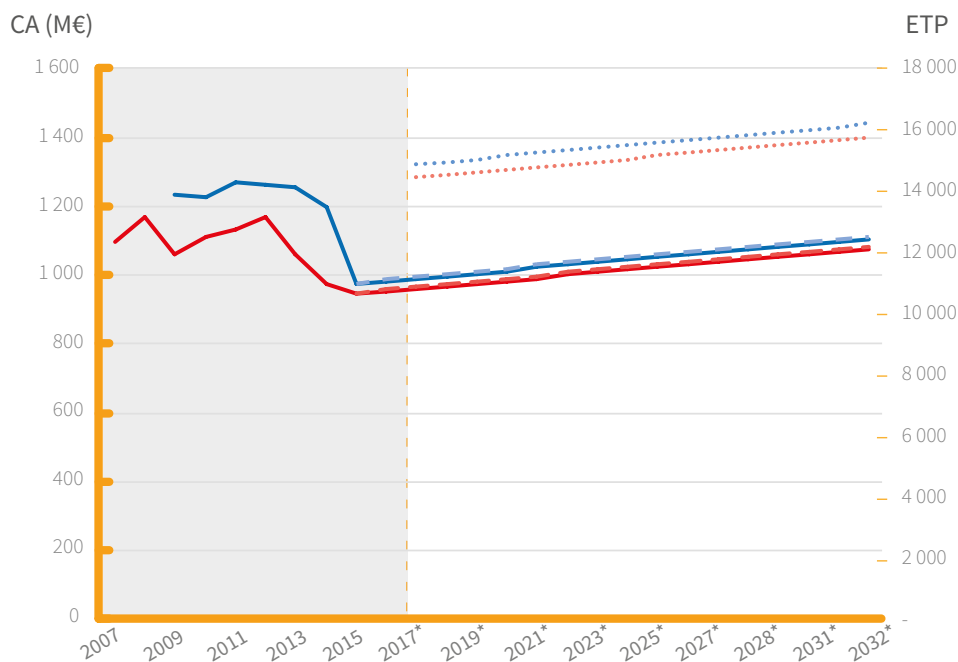
USAGE DE L'ÉLECTRICITÉ

INDUSTRIE	43%
RÉSIDENTIEL	32%
TERTIAIRE	24%
TRANSPORT	1%
AGRICULTURE	0,4%

BOIS GAZ AGRO-CARBURANTS ÉLECTRICITÉ PRODUITS PÉTROLIERS

LA FILIÈRE BÂTIMENT

Hypothèses d'évolutions de l'activité et des emplois générés par la rénovation de logements.



Le chiffre d'affaires de la filière bâtiment du territoire de Saint-Etienne Métropole & PNR du Pilat est estimé à 976 millions d'euros HT en 2015.

La rénovation des logements liée aux objectifs actuels de la plateforme locale de rénovation énergétique permettrait d'ajouter environ 7 millions d'euros de chiffre d'affaires chaque année à partir de 2018 (après 2 années de mise en place). C'est un premier pas, mais le potentiel à exploiter est encore important.

Engager le territoire dans **la rénovation de l'intégralité du parc de logements et de locaux** à partir de 2017 et jusqu'en 2032 permettrait de créer un nombre bien supérieur d'emplois et d'ajouter 309 millions d'euros chaque année.

100 000 €
de chiffre d'affaires pour
une entreprise du bâtiment
= 1 EMPLOI
non délocalisable,
créateur de richesses
sur le territoire.

Filière bâtiment :

- **ACTIVITÉ** - scénario stagnation
- - Activité supplémentaire impulsée par la plateforme locale de rénovation énergétique
- Activité générée par la rénovation de l'intégralité du parc

- **NOMBRE D'EMPLOIS** - scénario stagnation
- - Nombre d'emplois maintenus ou créés par la plateforme locale de rénovation énergétique
- Nombre d'emplois créés par la rénovation de l'intégralité du parc

Hypothèses d'évolution de l'activité et emplois Bâtiment en perspective avec l'activité générée par la rénovation de logements via les plateformes et le potentiel global de rénovation du territoire.

Unité : M€ courants/nb emplois
Source : estimation CERA



USAGE DU GAZ

RÉSIDENTIEL	32 %
INDUSTRIE	26 %
TERTIAIRE	24 %



USAGE DU BOIS ÉNERGIE

RÉSIDENTIEL	89 %
INDUSTRIE	8 %
TERTIAIRE	3 %



USAGE DES AGRO-CARBURANTS

TRANSPORT 100 %

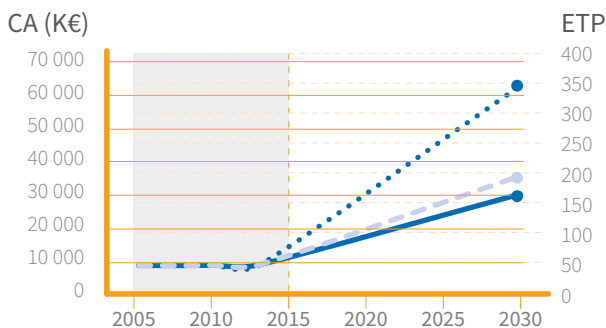
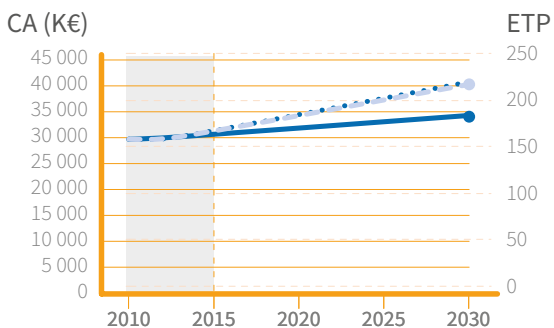
LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Hypothèses d'évolutions du chiffre d'affaires et de l'emploi cumulé.

Le plan d'action TEPOS du territoire PNR du Pilat prévoit l'installation de 50 MW de chaufferie bois ; Saint-Étienne prévoit une évolution de consommation de ses réseaux à hauteur de 8,6 kTEP de bois énergie, ce qui permettra la création :

■ **EN AMONT DE LA FILIÈRE**, de 58 emplois à condition que le bois soit mobilisé localement. La Charte Forestière de Territoire du Pilat devrait permettre l'atteinte de ces objectifs ambitieux de mobilisation.

■ **EN AVAL DE LA FILIÈRE**, de 30,5 ETP sur le territoire, ce qui est déjà notable. Cependant, les consommations énergétiques du territoire, et notamment de la zone urbaine et industrielle, permettraient d'avoir des ambitions plus importantes et il pourrait également être opportun d'appuyer l'essor de la filière granulé et le remplacement des anciens appareils de chauffage au bois bûche.



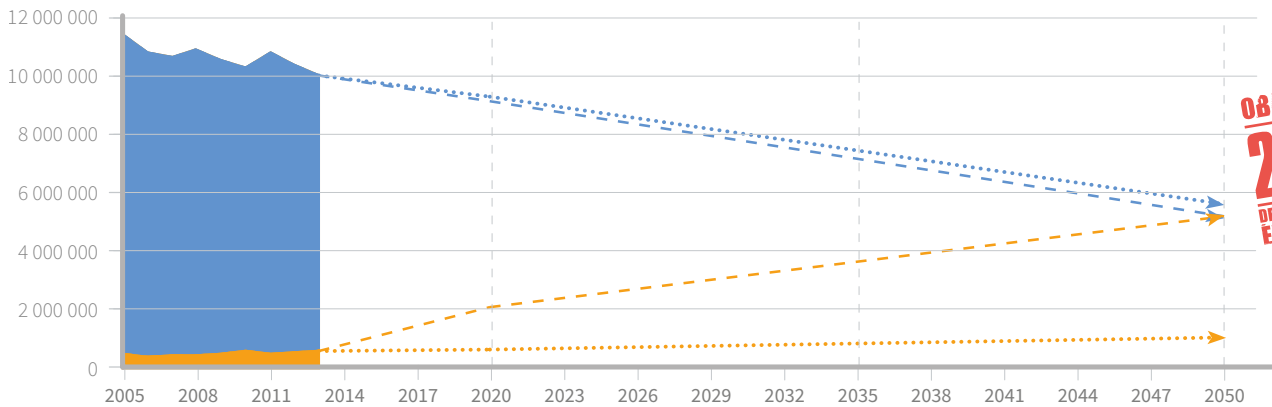
Filière bois :

- Progression sans aucune politique
- - - Progression selon programme TEPOS actuel
- ... Progression maximum selon potentiel de la filière sur le territoire

VOTRE TRAJECTOIRE

Évolution de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale (en MWh)

- Consommation d'énergie finale en MWh
- Production d'énergie renouvelable en MWh
- Selon vos actions en cours
- - Selon vos actions en vue des objectifs de la transition énergétique.



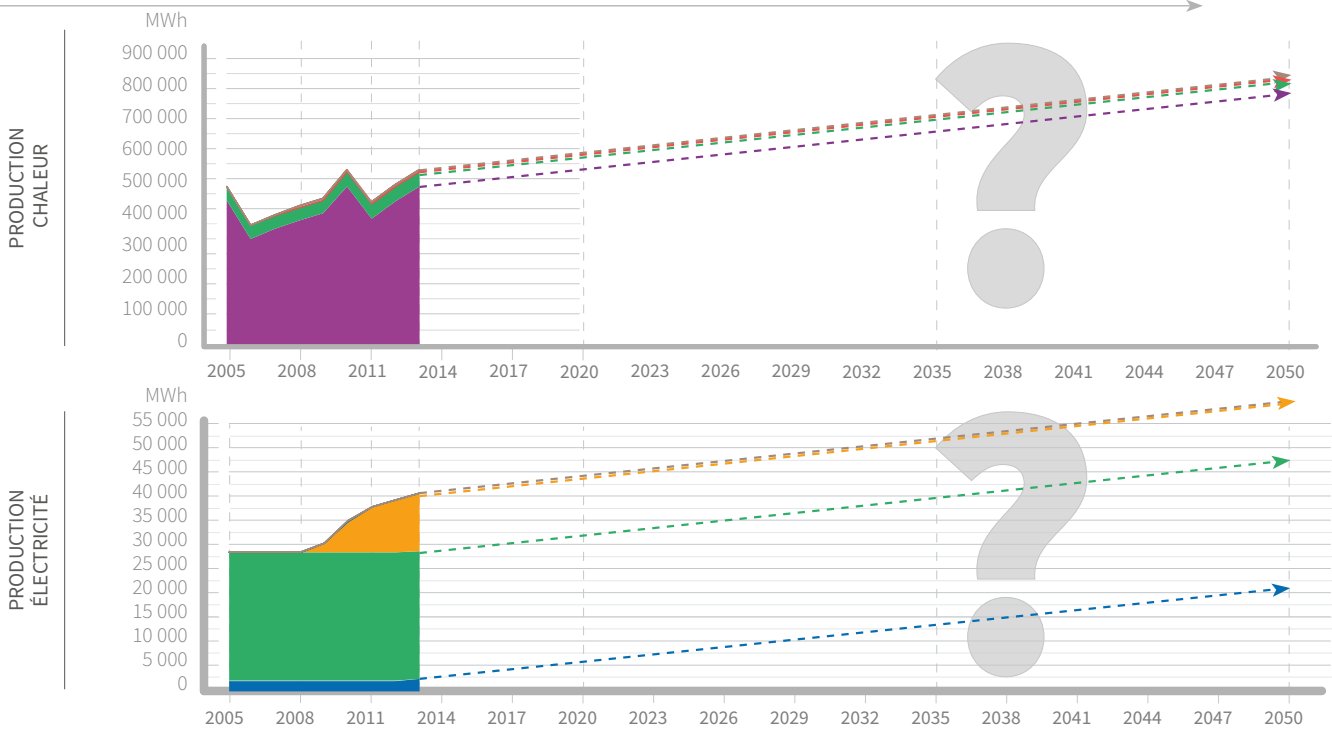
OBJECTIFS 2050
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE



LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE sont en baisse constante depuis 2005, d'où des objectifs 3X20 à 2020 et 50% à 2050 qui semblent atteignables.

C'est du côté de **LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENEUVELABLE LOCALE** que le territoire va devoir fournir le plus d'effort pour atteindre les objectifs 2020 et 2050.

Évolution de la production d'énergie renouvelable sur le territoire (en MWh)



- Bois
- Solaire thermique
- Photovoltaïque
- Hydraulique
- Éolien
- Valorisation du biogaz
- Valorisation des déchets

Ce sont les filières photovoltaïque et bois énergie qui ont le plus progressé entre 2006 et 2013, avec une augmentation régulière du nombre d'installations pour le photovoltaïque. Concernant le bois énergie, on constate une augmentation de la puissance et du nombre d'installations performantes, ainsi qu'une augmentation de 25% de la production estimée entre 2006 et 2013. Continuez !

La méthanisation et l'éolien sont des énergies d'avenir.

010063

